

Paroisse saint Pierre en Val de Loire

CARÊME 2022

*Rencontre et formation sur la
Pensée Sociale de l'Eglise*



III/VI

Le Bien commun

Destination universelle des biens

Pensée sociale de l'Eglise

Paroisse St Pierre en Val de Loire
Semaines Sociales en Anjou

3^{ème} rencontre – Mardi 22 mars 2022

Vision & dignité de l'humain

- Le Bien Commun
- Témoignage :
- Destination universelle des biens

Tous les mardis, de 14h à 17h30
Prochaines rencontres :

Mardi 29 mars : Les principes de la subsidiarité et de la participation

Mardi 5 avril : Le principe de solidarité & l'option préférentielle pour les pauvres

Mardi 12 avril : **Récollecion du groupe de travail en abbaye sur la journée.**

Application de la pensée sociale de l'Eglise dans le travail, les relations, l'entreprise, pour les défis écologiques...

Le regard et les propositions des chrétiens tirés de l'Evangile pour la vie des hommes , pour construire « une vie bonne » entre les hommes et pour permettre l'épanouissement intégral de chaque homme et de tout l'homme

Une réflexion sur la vie sociale/sociétale, construite au cours des siècles par les chrétiens, réactualisée régulièrement, et proposée à toute l'humanité

- Des repères pour agir pour chaque homme

- Des bases pour un humanisme intégral et solidaire (CP)

... L'Eglise a le devoir, à tout moment de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Evangile, de telle sorte qu'elle puisse répondre, d'une manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations.

Vatican II, Gaudium et Spes 4,1

I. Le Principe du bien commun ou la recherche du bien commun

Le bien commun est cet « ensemble de conditions sociales qui permettent, **tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres**, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée » (Gaudium et Spes §23)

... Le bien commun (...) prend aujourd'hui une extension de plus en plus universelle, et par suite recouvre des droits et des devoirs qui concernent **tout le genre humain. Tout groupe doit tenir compte des besoins et des légitimes aspirations des autres groupes, et plus encore du bien commun de l'ensemble de la famille humaine** ». (GS, 26)

Le Bien de chacun « et en même temps » Le Bien du groupe/ du collectif

	Prise en compte de l'intérêt de chaque personne	Non- prise en compte de l'intérêt de chaque personne
Prise en compte de l'intérêt du groupe	BIEN COMMUN	INTERET GENERAL Voire DICTATURE
Non prise en compte de l'intérêt du groupe	INDIVIDUALISME	NIHILISME

L'intérêt général : ne prend pas en compte les intérêts des personnes

A) Le Magistère

Ce qu'en dit St Jean Paul II : Solidarité et bien commun

Selon *Sollicitudo Rei Socialis* (Jean Paul II, 1987) (« **L'intérêt actif que porte l'Eglise à la question sociale...** ») (*publiée pour le 20^e anniversaire de Populorum Progressio*)

« **la solidarité n'est pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Au contraire, c'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun, parce que, tous, nous sommes vraiment responsables de tous ...** » (SRS, 38)

Ce qu'en dit le Compendium (DSE)

« *Le bien commun ne consiste pas dans la simple somme des biens particuliers de chaque sujet du corps social. Étant à tous et à chacun, il est et demeure commun, car **indivisible** et parce qu'il n'est possible qu'ensemble de l'atteindre, de l'accroître et de le conserver, notamment en vue de l'avenir.* Comme l'agir moral de l'individu se réalise en faisant le bien, de même **l'agir social parvient à sa plénitude en accomplissant le bien commun.** De fait, le bien commun peut être compris comme la dimension sociale et communautaire du bien moral» (DSE, 164, 2005)

Le Bien Commun: ce qu'en dit Benoît XVI

« Aimer quelqu'un, c'est vouloir son bien et mettre tout en œuvre pour cela. **A côté du bien individuel, il y a un bien lié à la vie en société: le bien commun . C'est le bien du « nous-tous »** constitué d'individus, de familles, de groupes intermédiaires qui forment une communauté sociale(...) **C'est une exigence de la justice et de la charité** que de vouloir le bien commun et de le rechercher »

« Œuvrer en vue du bien commun signifie d'une part, prendre soin, et d'autre part se servir de l'ensemble des institutions qui structurent juridiquement , civilement et culturellement la vie sociale qui prend ainsi la forme de la « polis » (Benoît XVI, CIV 7, 2009)

Ce qu'en dit François

Laudato Si' (François, 2015) élargit encore la notion de bien commun:

1/ À l'environnement au sens le plus large:

« **L'écologie intégrale est inséparable de la notion de bien commun, un principe qui joue un rôle central et unificateur dans l'éthique sociale** » (LS 156)

2/ Aux générations futures:

« **La notion de bien commun inclut aussi les générations futures** » (LS 159)

B) Sources bibliques

Ce principe est issu de toute la Bible , mais surtout du « Commandement d'Amour » du Christ: « **Je vous donne un commandement nouveau : c'est de vous aimer les uns les autres. Comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres** » (Jn 13,34)

Sermon sur la montagne (Mt 7, 11-12)

« ...Si donc vous, qui êtes mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père qui est aux cieux donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent ! **Donc, tout ce que vous voudriez que les autres fassent pour vous, faites-le pour eux, vous aussi** »

Ainsi que d'autres sources : Les philosophes anciens et modernes Le courant humaniste

Un principe fondamental

« De la dignité, de l'unité et de l'égalité de toutes les personnes découle avant tout le principe du bien commun, **auquel tout aspect de la vie sociale doit se référer pour trouver une plénitude de sens** » (DSE, 164)

« **La construction du bien commun est bien l'ambition de la pensée sociale chrétienne.** Cette œuvre au service de tous s'appuie sur la reconnaissance que:

- Dieu est lui-même source de perfection et fin de chaque être créé. (...) Tout le bien vient de l'auteur du bien
- Chaque homme est aimé de Dieu: une personne digne et libre vivant en relation avec ses frères » (*Bien commun et entreprise* , cahiers des EDC, 2017)

a) Le champ du Bien Commun

« Les exigences du bien commun dérivent des **conditions sociales** de chaque époque et sont étroitement liées au respect et à la **promotion intégrale** de la personne et de ses droits fondamentaux » (DSE 166)

« Le bien commun englobe autant le bien de tous les hommes que le bien de tout homme (...). A cet égard les exigences du bien commun se recourent avec les **droits humains universels** » (DOCAT, §87)

« Le bien commun ne concerne cependant pas seulement le bien-être matériel ou extérieur; il va au delà, il concerne le **bien intégral de l'homme** . Il concerne donc également le bien moral et spirituel de tout être humain » (DOCAT, 88)



Le catéchisme de l'Eglise catholique (CEC §1906-1909) rappelle que le bien commun comprend 3 éléments essentiels:

- Le **respect de la personne** (*permettre à chacun de réaliser sa vocation, et pour cela respecter les libertés indispensables à son épanouissement*)
- Le **bien-être social et le développement du groupe lui-même**
- La **paix, c'est-à-dire la durée et la sécurité d'un ordre juste**

Citez des exemples de collectifs, de communautés de vie où s'applique la recherche du bien commun ?

b) Bien commun : Qui est concerné ?

Tous comme acteurs

Le bien commun engage tous les membres de la société: aucun n'est exempté de collaborer, selon ses propres capacités, à la réalisation et au développement de ce bien (DSE 167)

Tous comme bénéficiaires

Tous ont aussi le droit de bénéficier des conditions de vie sociale qui résultent de la recherche du bien commun (DSE 167)

Devoirs spécifiques de la communauté politique

La responsabilité de poursuivre le bien commun revient non seulement aux individus, mais aussi à l'Etat, car le bien commun est la raison d'être de la vie politique (DSE 168)

c) Notions proches du bien commun

Le patrimoine : c'est le «bien reçu de nos pères». Le patrimoine est un bien commun du groupe hérité du passé.

- **L'intérêt général** : il ne prend pas en compte les intérêts des personnes .

L'éthique :

- Les « **communs** » selon les économistes
- La **Responsabilité sociale/sociétale** (RSE, RSO,...)
- **L'intérêt social / l'utilité sociale** (par exemple d'une entreprise ou une association)

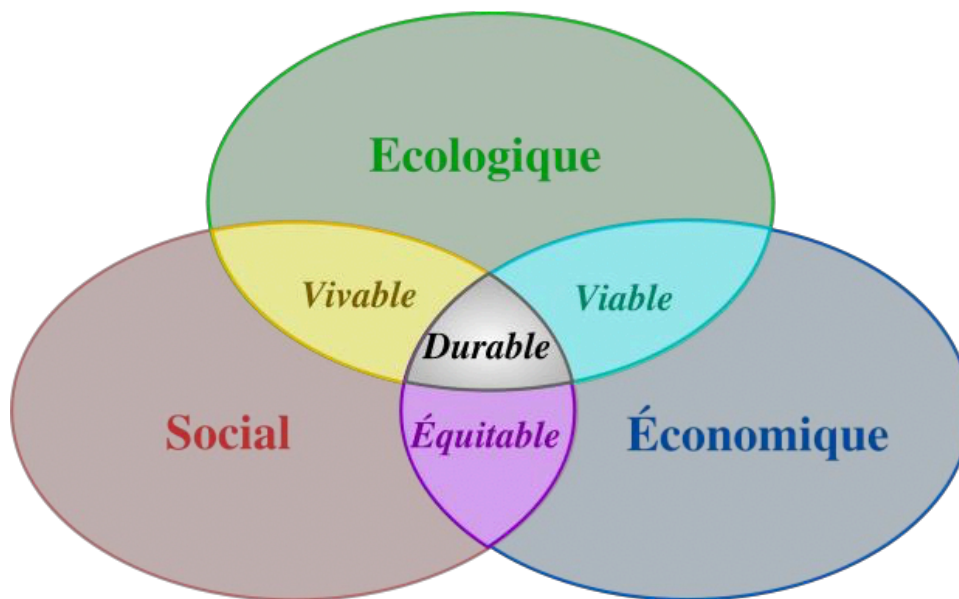
Les (biens) « communs »: selon les économistes, ce sont des ressources ou des biens qui doivent être partagées entre des acteurs plus ou moins nombreux. Elles ne sont ni privées ni publiques. Ces ressources peuvent être naturelles (une forêt, une rivière, un espace public), matérielles (des bâtiments, des installations publiques...) ou immatérielles (la santé publique, une connaissance, un logiciel , un brevet)...

Définition de Cécile Renouard: "Je définis l'éthique comme la recherche déterminée, personnelle et collective, de la vie bonne, aujourd'hui et demain, dans des institutions justes, au service du lien social et écologique »

La recherche du bien commun et l'éthique sont très liées : la morale définit les règles du bien et du mal dans la vie en société L'éthique, quant à elle, s'attache à trouver des réponses concrètes, au quotidien, en situation (la décision juste, efficace et légitime, synthèse des intérêts contradictoires).

d) La responsabilité sociale

Les « 3 P » : People, Planet, Profit



La RSE: un moyen pour développer une économie et une société durables

La responsabilité sociale de toute activité

Economiques (entreprises)

Informatives (presse, réseaux sociaux)

De Santé (Hôpitaux, soins à domicile...)

D'enseignement

Culturelles

Associatives

Des service public

Des élus....

Pour conclure...

La recherche du bien commun est une dynamique

La construction du bien commun est la recherche des meilleures relations possibles

- entre les personnes
- entre les personnes et les groupes
- entre les groupes à différents niveaux, sans oublier les générations futures
- entre les personnes, les groupes et la création . **Cette recherche n'est jamais achevée** En effet, l'homme ne peut prétendre réaliser un paradis sur terre.

La recherche du bien commun est donc la poursuite de l'idéal évangélique si bien résumé dans le commandement d'amour.

Temps de carrefour... mes notes...

Quels sont les enjeux de la recherche du bien commun ?

Comment puis-je être serviteur de ce collectif ?

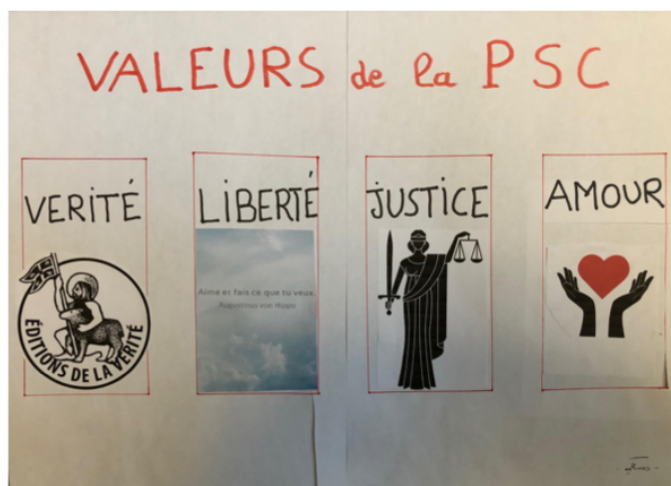
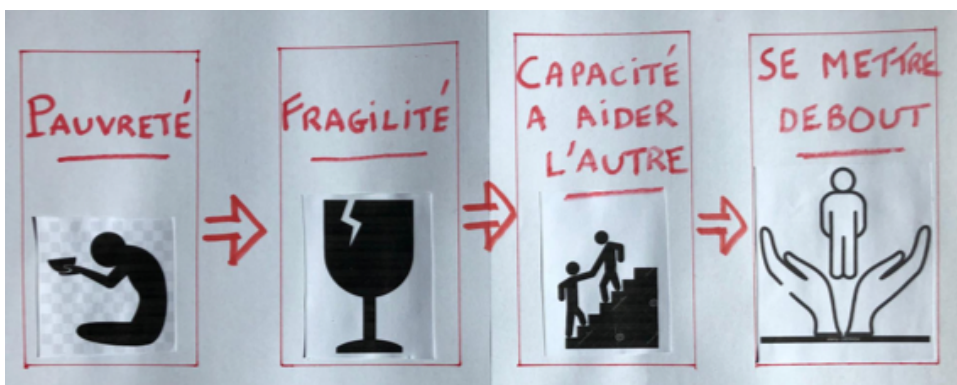
Quelles sont les difficultés ?

II. Destination universelle des biens



Témoignage de

Pierre Vaujour
Responsable associatif



Un rapide survol sur le situation en 2022

- Écart dans la possession des richesses : naturelles, en matière de capacité à produire des biens, en matière d'accès à l'éducation, logement, santé etc...
- Augmentation de la pauvreté et la précarité (déclassement ou sentiment , exploitation de ressources naturelles par de grands groupes pour le niveau de vie d'une partie de la population....
- La prise de conscience que nos ressources sont limitées
- Avec la covid, des millions de personnes sont passés sous le seuil de pauvreté alors que dans le même temps entre le 18 mars 2020 et 19 mai 2020, les 5 plus grandes fortunes américaines ont augmenté de 75 milliards (Bezos, Gates...) sur la même période.

- En France, 9 millions de personnes vivent sous le « seuil de pauvreté »

Les vaccins en 2020 : A quelle date seront-ils massivement distribués dans les pays pauvres ? Promesses ? Réalités ? Deux années après ?

- En 2020, je cite « L' Université d'OXFORD(laboratoire Astrazeneca-fonds publics) a demandé que le prix soit ajusté . En supposant qu'il confirme ses performances, celui-ci est un vaccin à visée universaliste. C'est très certainement la marque de son origine universitaire. Comme l'a expliqué en 2020 Louise Richardson, vice-chancelière de l'Université d'Oxford, « nous voulions un vaccin pour tout le monde - riches et pauvres -, et qui ne génère pas de profit ». Ces critères ont été déterminants sur le choix de la technologie d'adénovirus, censée être plus abordable et plus robuste.

Bonne volonté ? Vœu pieu ?

- Selon des informations du « Financial Times » en 2020, le vaccin d'AstraZeneca (nous en connaissons les difficultés médicales, moins performants que d'autres vaccins) était vendu moins cher que les autres vaccins. Et l'accord avec l'université d'Oxford, les chercheurs autoriseraient Astra Zeneca à facturer 20 % au-dessus du coût des matières premières, un niveau qui lui permettrait de ne pas être de sa poche. Si l'ordre de grandeur du prix est juste, c'est à peu près 10 fois moins que les 30 à 37 dollars annoncés l'été dernier par Moderna ou les 39 dollars de Pfizer, des niveaux complètement hors de portée des pays pauvres et même à niveau de revenu intermédiaire.
- Avons-nous atteint le but ? La concurrence commerciale avec le vaccin chinois a existée.... Nous nous heurtons à un principe complexe....

Questions...

Des difficultés pour s'approcher de ce principe

- En 2018 une enquête chez les EDC : Quel est le principe de la Pensée Sociale Chrétienne avec lequel vous êtes le moins à l'aise ? 55%
- **De quels biens parle-t-on ?** (naturels, physiques, intellectuels,...biens matériels/immatériels. Ex/casconcret:uneentreprise..... A qui appartient- elle ? Aux salariés, au détenteur du capital. Lors d'une Cession, transmission (familiale,àessalariés... JPBECHU;lajoiedevoirsonœuvresepoursuivre..... Ne pas confondre avec le Bien Commun....
- sa maison de campagne, son épargne, ses talents, l'usage de sa voiture etc.. En quoi la DUB est-elle présente dans leur usage ?

A) La destination universelle des biens

- Que faisons-nous pour que les hommes de notre temps et les générations futures reçoivent la vie, la vie en abondance ? (pour s'appuyer sur une parole de Jésus en St Jean) en biens, en capacité à réaliser la vie.
- Les biens que je possède, légitimement acquis par mon travail, sont-ils fertiles ou futiles ? L'usage que j'en fais est-il au service de la vie, de la fécondité ? Fécond ou futile ?
- Nous avons besoin les uns des autres (Ste Catherine de Sienna)

Dialogue de Ste Catherine de Sienna §1937 Catéchisme dialogue avec le Seigneur

« Je ne donne pas toutes les vertus également à chacun ... Il en est plusieurs que je distribue de telle manière, tantôt à l'un, tantôt à l'autre ... A l'un, c'est la charité ; à l'autre, la justice ; à celui-ci l'humilité ; à celui-là, une foi vive ... Quant aux biens temporels, pour les choses nécessaires à la vie humaine, je les ai distribués avec la plus grande inégalité, et je n'ai pas voulu que chacun possédât tout ce qui lui était nécessaire pour que les hommes aient ainsi l'occasion, par nécessité, de pratiquer la charité les uns envers les autres ... J'ai voulu qu'ils eussent besoin les uns des autres et qu'ils fussent mes ministres pour la distribution des grâces et des libéralités qu'ils ont reçues de moi ».

- Accepteriez-vous (vous avez choisi) de choisir deux ou trois biens matériels que vous possédez(vous s'y tenez beaucoup) et biens immatériels (talents...).
- En sommes-nous les propriétaires exclusifs ?
- Leur usage ? Notre usage est-il pour tous ?
- DUB est complexe, toujours un peu insatisfaisant !

Un **appel à cultiver** une vision de l'économie qui ne perde jamais de vue l'origine, ni la finalité des biens pour construire un monde juste et solidaire.

Un **appel à la gratitude** : envers Dieu, dispensateur de ses dons, envers les autres, envers la création, envers soi-même

Lorsque la personne met en œuvre ce principe de vie dans la justice et la paix, elle oriente sa vie selon le cœur de Dieu

B) Parcours biblique

- Gn : don, prendre soin de la création, pour tous les hommes

Ancien testament : idolâtrie et destination universelle :

la vigne de Nabot (1 R21)

- La reine Jézabel corrompt le cœur du Roi : procès truqué, appropriation de la vigne, condamnation à mort de Nabot.... La convoitise idolâtre.. Elle met en danger l'organisation sociale qui respecte les plus faibles (veuve, orphelin, droit et justice...)

Nouveau testament :

- Le riche insensé (Luc 21, 16-21) je vais démolir mes anciens greniers pour en construire de plus grands... insensé, refus des limites (la durée de sa vie), plaisir et jouissance.
- Le fils perdu et retrouvé.....

Perspective du royaume

Nouveau testament : plus qu'une éthique sociale la question de la foi

- La parabole du Riche et de Lazare (Luc 16, 19- 31) la cécité du cœur, ne pas voir l'autre dans le besoin, ouvrir son cœur et voir l'autre comme le père et Créateur voit ses enfants
- Le jugement dernier : Matthieu 25,31-46

La vie de l'Eglise : Actes des Apôtres

- Les biens sont mis au service de tous dans la communauté chrétienne
- Ac 2,42-45 assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. La crainte de Dieu... ils mettaient tout en commun... ils vendaient leurs biens et l'apportaient le produit pour tous en fonction des besoins.
- 1 Cor 11,17-34 le partage du repas et la division du Corps

C) Un noyau central : le Concile (année 62/66) et St Jean Paul II (années 1980)

Définition du Concile VATICAN II

« Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité » (Gaudium et Spes, GS 69, 1).

Concile Vatican II : 1969

N°69. Les biens de la terre sont destinés à tous les hommes

1. Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité. **Quelles que soient les formes de la propriété**, adaptées aux légitimes institutions des peuples, selon des circonstances diverses et changeantes, on doit toujours tenir compte de cette destination universelle des biens. C'est pourquoi l'homme, **dans l'usage qu'il en fait**, ne doit jamais tenir les choses qu'il possède légitimement comme n'appartenant qu'à lui, mais les regarder aussi comme communes : en ce sens qu'elles puissent profiter non seulement à lui, mais aussi aux autres. D'ailleurs, tous les hommes ont le droit d'avoir une part suffisante de biens pour eux-mêmes et leur famille. C'est ce qu'on pensent les Pères et les docteurs de l'Église qui enseignaient que l'on est tenu d'aider les pauvres, et pas seulement au moyen de son superflu. Quant à celui qui se trouve dans l'extrême nécessité, il a le droit de se procurer l'indispensable à partir des richesses d'autrui. Devant un si grand nombre d'affamés de par le monde, le Concile insiste auprès de tous et auprès des autorités pour qu'ils se souviennent de ce mot des Pères : « Donne à manger à celui qui meurt de faim car, si tu ne lui as pas donné à manger, tu l'as tué » ; et pour que, selon les possibilités de chacun, ils partagent et emploient vraiment leurs biens en procurant avant tout aux individus et aux peuples les moyens qui leur permettront de s'aider eux-mêmes et de se développer.

Cf. Pie XII, Encycl. *Sertum laetitiae* : AAS 31 (1939), p. 642. – Jean XXIII, Alloc. consist. AAS 52 (1960), p. 5-11. – Id., Encycl. *Mater et Magistra* : AAS 53 (1961), p. 411.

- Un lien entre une vérité de foi et une préoccupation éthico-sociale très concrète.

- Ce qui est relié : un socle théologique et une exigence éthique

Socle théologique : la création est voulue par Dieu comme un **don** adressé à l'homme, à tous les hommes comme un héritage destiné et confié

- **Éthique** : puisque les biens sont destinés à tous (en droit), ils « doivent » de **fait affluer** vers toutes les mains, entre les mains de tous de manière équitable

- Notons les valeurs : JUSTICE ET CHARITE ; à chaque fois que ce n'est pas le cas, il y a atteinte à la justice, et donc à la charité.

socle théologique et l'exigence éthico-politique sont indissociables.

- Un **critère** pour juger (justice) et une **incitation à agir** (respect de la justice) : par exemple, le Père Joseph WRESINSKI (des bibliothèques au milieu des caravanes pour faire affluer les savoirs)

□! «Concile : l'expression... à tous les peuples.... » politique ? Peu repris. François dans des discours reprend cette idée.

Noyau central : St Jean Paul II

- **Le pontificat de St Jean Paul** : un point charnière
- DUB : le Pape et l'Eglise en font **un principe de la Doctrine Sociale** Catholique (petit rappel des principes : dignité, bien commun, solidarité, subsidiarité, la participation)
- Doctrine présente un caractère fixe, rassurant, stable un enseignement fort, risque d'être figée ou pensée sociale chrétienne en vue de l'unité des Chrétiens (évolution, en construction, dynamique, enrichissement, approfondissement, un risque : une simple pensée et non un enseignement fort... un enseignement social
- Autour des années 80 : 1981 en Laborem Exercens LE 14 ; 1987 SRS N°42

SRS § 42 : St Jean Paul II

Il est nécessaire de rappeler encore une fois le principe caractéristique de la doctrine sociale chrétienne : les biens de ce monde sont à l'origine destinés à tous Le droit à la propriété privée est valable et nécessaire, mais il ne supprime pas la valeur de ce principe. Sur la propriété, en effet, pèse « une hypothèque sociale », c'est-à-dire que l'on y discerne, comme qualité intrinsèque, une fonction sociale fondée et justifiée précisément par le principe de la destination universelle des biens. Et il ne faudra pas négliger, dans l'engagement pour les pauvres, la forme spéciale de pauvreté qu'est la privation des droits fondamentaux de la personne, en particulier du droit à la liberté religieuse, et, par ailleurs, du droit à l'initiative économique.» §42 SRS 1987 (Sollicitudo rei socialis)

D) le parcours historique

un lexique... RN : Rerum Novarum 1891 ; RM : radio message 1941 ; MM : Mater et Magistra 1961

Concile, Encyclique (point de doctrine),
Exhortation (portée pastorale et circonstanciée),
radio-message, texte, discours, homélie.. (fortifier, encourager....

FRATELLI TUTTI: Du point de vue formel, l'encyclique de François est assez longue, puisqu'elle est divisée en 8 chapitres et comprend 270 pages et 287 paragraphes numérotés, ainsi que 288 notes. François s'appuie largement sur ses prédécesseurs, puisqu'il cite Jean-Paul II 16 fois, Benoît XVI 15 fois, Paul VI 7 fois, Jean XXIII 1 fois et Pie XI 2 fois. Ce sont donc ses deux prédécesseurs immédiats les plus cités. Les termes clefs de la doctrine sociale de l'Église sont présents : bien commun 32 fois, solidarité 22 fois, propriété privée 7 fois, destination universelle (ou commune) des biens 4 fois, subsidiarité 3 fois.

Avant le concile et St Jean Paul II : une pensée qui s'élabore

□ Avant Vatican II: deux papes Léon XIII et Pie XII : Léon XIII avec RN; Pie XII avec un radio-message en 1941, jour de Pentecôte, 50 ans après RN)

LEON XIII : Rerum Novarum 1891

Le marxisme : pour la propriété collective des biens au service du peuple ; suppression de la propriété privée ; réfutation par l'Eglise: RN 7,12 ET 13

RN reste modeste : l'encyclique ne cherche pas à traduire dans les réalités socio-économiques ce principe DUB

Léon XIII *Rerum novarum*

RN 7 « C'est dans le contexte polémique d'une argumentation contre « la proposition socialiste de supprimer la propriété privée » que Léon XIII évoque *«qu'on n'évoque pas non plus à la légitimité de la propriété privée le fait que Dieu a donné la terre au genre humain pour qu'il l'utilise et en jouisse»* l'argument : *le don à tous empêcherait la Propriété Privée : non nous dit l'église*

Un tel contexte indique clairement l'objectif de Léon XIII dans ce passage : réfuter ceux qui prétendent tirer de ce « fait » un argument contre la « légitimité de la propriété privée ». La suite du texte confirme d'ailleurs bien qu'il s'agit là d'un débat entre propriété privée et propriété collective : *« Si l'on dit que Dieu l'a donnée [la terre] en commun aux hommes, cela signifie non pas qu'ils doivent la posséder confusément, mais que Dieu n'a assigné de part à aucun homme en particulier. Il a abandonné la délimitation des propriétés à la sagesse des hommes et aux institutions des peuples ».*

RN 12 : « Qu'il reste donc bien établi que le premier fondement à poser par tous ceux qu'i veulent sincèrement le bien du peuple, c'est l'inviolabilité de la propriété privée »

- A la fin de la révolution culturelle en Chine, réintroduction d'un lopin de terre par famille pour vaincre la famine (retour sur l'histoire)

Pie XII- Radio Message de 1941 « L'usage des biens matériels

12. L'encyclique *Rerum novarum* expose sur la propriété et sur la subsistance de l'homme des principes qui, avec le temps, n'ont rien perdu de leur force originelle, et, aujourd'hui, après cinquante ans, conservent encore et répandent aussi vivifiante leur intime fécondité. Sur leur point fondamental, Nous avons Nous-mêmes rappelé l'attention générale dans Notre encyclique *Sertum laetitiae*, adressée aux évêques des États-Unis de l'Amérique du Nord : point fondamental qui consiste, comme Nous disions, dans l'affirmation de l'imprescriptible exigence « que les biens créés par Dieu pour tous les hommes soient également à la disposition de tous, selon les principes de la justice et de la charité ».

13. **Tout homme, en tant qu'être vivant doué de raison, tient en fait de la nature le droit fondamental d'user des biens matériels de la terre, quoiqu'il soit laissé à la volonté humaine et aux formes juridiques des peuples de régler plus en détail la réalisation pratique de ce droit. Un tel droit individuel ne saurait en aucune manière être supprimé, pas même par d'autres droits certains et reconnus sur des biens matériels. Sans doute, l'ordre naturel venant de Dieu requiert aussi la propriété privée et la liberté du commerce réciproque des biens par échanges et donations, comme en outre la fonction régulatrice du pouvoir public sur l'une et l'autre de ces institutions.** Tout cela, néanmoins, **reste subordonné à la fin naturelle des biens matériels**, et ne saurait se faire indépendamment du droit premier et fondamental qui en concède l'usage à tous, mais plutôt doit servir à en rendre possible la réalisation, en conformité avec cette fin. Ainsi seulement on pourra et devra obtenir que propriété et usage des biens matériels apportent à la société paix féconde et vivante stabilité, qu'il n'en résulte pas, au contraire, un état de choses précaire, générateur de luttes et de jalousies, et abandonné à la merci du jeu impitoyable de la force et de la faiblesse. Les bases sont là : origine (ordre naturel) , finalité (paix, stabilité...), le rôle de régulation (Etat, institutions), les moyens : l'usage des biens subordonné à la finalité

Jean XXIII - Paul VI Concile (définition) rappel

§ 69 du Concile VATICAN II la définition mais encore un principe.

Un don destiné à tous (socle Théologique) : affluer vers tous et vers tous les peuples (l'éthique, la responsabilité)

Droit de propriété.

Laborem Exercens N°14 1981 : « **La Tradition chrétienne n'a jamais soutenu ce droit comme un droit absolu et intangible. Au contraire, elle l'a toujours entendu dans le contexte plus vaste du droit commun de tous à utiliser les biens de la création entière : le droit de propriété privée est subordonné à celui de l'usage commun, à la destination universelle des biens.** »

SRS § 42 St Jean Paul II

Il est nécessaire de rappeler encore une fois le principe caractéristique de la doctrine sociale chrétienne : les biens de ce monde sont à l'origine destinés à tous.⁷⁸ **Le droit à la propriété privée est valable et nécessaire, mais il ne supprime pas la valeur de ce principe. Sur la propriété, en effet, pèse « une hypothèque sociale »,**⁷⁹ c'est-à-dire que l'on y discerne, comme qualité intrinsèque, **une fonction sociale fondée et justifiée précisément par le principe de la destination universelle des biens.** Et il ne faudra pas négliger, dans l'engagement pour les pauvres, *la forme spéciale de pauvreté* qu'est la privation des droits fondamentaux de la personne, en particulier du droit à la liberté religieuse, et, par ailleurs, du droit à l'initiative économique. » § 42 SRS 1987

Subordination–François dans Laudato Si (2015)

Aujourd'hui croyants et non croyants, nous sommes d'accord sur le fait que la terre est essentiellement un héritage commun, dont les fruits doivent bénéficier à tous. Pour les croyants cela devient une question de fidélité au Créateur, puisque Dieu a créé le monde pour tous. Par conséquent, toute approche écologique doit incorporer une perspective sociale qui prenne en compte les droits fondamentaux des plus défavorisés. Le principe de subordination de la propriété privée à la destination universelle des biens et, par conséquent, le droit universel à leur usage, est **une "règle d'or" du comportement social**, et « le premier principe de tout l'ordre éthico-social ». Laudato Si § 93

Destination commune des biens (Laudato Si, §93)

Dans le Chapitre II ; La destination Commune des biens N°93. « Aujourd'hui croyants et non croyants, nous sommes d'accord sur le fait que la terre est essentiellement un héritage commun, dont les fruits doivent bénéficier à tous. Pour les croyants cela devient une question de fidélité au Créateur, puisque Dieu a créé le monde pour tous. Par conséquent, toute approche écologique doit incorporer une perspective sociale qui prenne en compte les droits fondamentaux des plus défavorisés. **Le principe de subordination de la propriété privée à la destination universelle des biens et, par conséquent, le droit universel à leur usage, est une "règle d'or" du comportement social, et « le premier principe de tout l'ordre éthico- social ».**⁷¹ La tradition chrétienne n'a jamais reconnu comme absolu ou

intouchable le droit à la propriété privée, et elle a souligné la fonction sociale de toute forme de propriété privée. Saint Jean-Paul II a rappelé avec beaucoup de force cette doctrine en affirmant que « Dieu a donné la terre à tout le genre humain pour qu'elle fasse vivre tous ses membres, sans exclure ni privilégier personne ».

Laudato Si' (2015)

Le Pape François dans son encyclique LAUDATO SI cite des passages entiers de Jean Paul II (la Doctrine sociale est un approfondissement, un socle pour s'appuyer....) :

72 Ce sont des paroles denses et fortes. Il a souligné qu'« un type de développement qui ne respecterait pas et n'encouragerait pas les droits humains, personnels et sociaux, économiques et politiques, y compris les droits des nations et des peuples, ne serait pas non plus digne de l'homme ». 73 Avec une grande clarté, il a expliqué que « l'Église défend, certes, le droit à la propriété privée, elle enseigne avec non moins de clarté que sur toute propriété pèse toujours une hypothèque sociale, pour que les biens servent à la destination générale que Dieu leur a donnée ». 74 Par conséquent, il a rappelé qu'« il n'est [...] pas permis, parce que cela n'est pas conforme au dessein de Dieu, de gérer ce don d'une manière telle que tous ces bienfaits profitent seulement à quelques uns ». 75 Cela remet sérieusement en cause les habitudes injustes d'une partie de l'humanité. »

Fratelli Tutti : droit propriété.

120. Je viens de nouveau faire miennes et proposer à tous quelques paroles de saint Jean-Paul II dont la force n'a peut-être pas été perçue : « Dieu a donné la terre à tout le genre humain pour qu'elle fasse vivre tous ses membres, sans exclure ni privilégier personne ». Dans ce sens, je rappelle que « la tradition chrétienne n'a jamais reconnu comme absolu ou intouchable le droit à la propriété privée, et elle a souligné la fonction sociale de toute forme de propriété privée ». Le principe de l'usage commun des biens créés pour tous est le « premier principe de tout l'ordre éthico-social »; c'est un droit naturel, originaire et prioritaire. Tous les autres droits concernant les biens nécessaires à l'épanouissement intégral des personnes, y compris celui de la propriété privée et tout autre droit « n'en doivent donc pas entraver, mais bien au contraire faciliter la réalisation », comme l'affirmait saint Paul VI. Le droit à la propriété privée ne peut être considéré que comme un droit naturel secondaire et dérivé du principe de la destination universelle des biens créés ; et cela comporte des conséquences très concrètes qui doivent se refléter sur le fonctionnement de la société. Mais il arrive souvent que les droits secondaires se superposent aux droits prioritaires et originaires en les privant de toute portée pratique. *Fratelli Tutti Pape François , Oct 2020*

L'Echange fécond/appauvrissement commun

Fratelli Tutti (§ 137) : « il y a partout des personnes et des peuples qui n'exploitent leur potentiel ni leur beauté, à cause de la pauvreté ou d'autres limites structurelles .. Et cela finit pas nous appauvrir tous. »

Coopération: prise de décision commune

Fratelli Tutti § 138 : « Du point de vue du développement intégral, cela suppose qu'il faut également accorder aux nations les plus pauvres une voix opérante dans les décisions communes.... »

Commentaire sur la Destination Universelle des Biens dans Fratelli Tutti

Le pape François aborde également la question de la propriété et de la destination universelle des biens. Globalement, le discours est le même que celui de ses prédécesseurs et d'ailleurs il cite plusieurs fois Jean-Paul II, par exemple : « Le principe de l'usage commun des biens créés pour tous est le premier principe de tout l'ordre éthico-social » (FT §120). François résume ainsi : « Le droit à la propriété privée ne peut être considéré que comme un droit naturel secondaire et dérivé du principe de la destination universelle des biens créés ». (FT §120). Au sens strict, c'est l'enseignement traditionnel de l'Église. Le catéchisme ne dit pas autre chose, le droit de propriété étant subordonné à la destination universelle des biens. Mais François ne dit pas comment coordonner les deux, simplement que l'une est supérieure à l'autre : « À côté du droit de propriété privée, il y a toujours le principe, plus important et prioritaire, de la subordination de toute propriété privée à la destination universelle des biens de la terre et, par conséquent, le droit de tous à leur utilisation » (FT §123). Au contraire, Léon XIII ou Jean-Paul II montraient non seulement comment les coordonner, mais aussi comment la propriété privée contribuait à la destination universelle des biens et donc ils ne les opposaient pas (le chapitre IV de *Centesimus annus* s'appelle d'ailleurs « propriété privée et destination universelle des biens », ne séparant pas l'une de l'autre). Ce déséquilibre affaiblit la défense de la propriété privée, alors qu'un Léon XIII la défendait énergiquement face aux tentations socialistes de son époque, rappelant même « que le premier fondement à poser pour tous ceux qui veulent sincèrement le bien du peuple, c'est l'inviolabilité de la propriété privée » (RN §12).

Il y a là pour le moins un infléchissement notable par rapport à l'équilibre observé jusque-là.

Compendium N°172 Bayard, Cerf, 2010

□ **Chapitre 4 – N°172** *Le principe de la destination universelle des biens de la terre est à la base du droit universel à l'usage des biens.* Chaque homme doit avoir la possibilité de jouir du bien-être nécessaire à son plein développement: le principe de l'usage commun des biens est le « premier principe de tout l'ordre éthico-social »³⁶³ et « principe caractéristique de la doctrine sociale chrétienne ».³⁶⁴ **C'est la raison pour laquelle l'Église a estimé nécessaire d'en préciser la nature et les caractéristiques. Il s'agit avant tout d'un droit naturel, inscrit dans la nature de l'homme, et non pas simplement d'un droit positif, lié à la contingence historique; en outre, ce droit est « originaire ».**³⁶⁵ Il est inhérent à l'individu, à chaque personne, et il est *prioritaire* par rapport à toute intervention humaine sur les biens, à tout ordre juridique de ceux-ci, à toute méthode et tout système économiques et sociaux: « Tous les autres droits, quels qu'ils soient, y compris ceux de propriété et de libre commerce, y sont subordonnés [à la destination universelle des biens]: ils n'en doivent donc pas entraver, mais bien au contraire faciliter la réalisation, et c'est un devoir social grave et urgent de les ramener à leur finalité première ».³⁶⁶

Compendium N°173

□ **173** *La mise en œuvre concrète du principe de la destination universelle des biens, selon les différents contextes culturels et sociaux, implique une définition précise des modes, des limites et des objets.*

Destination et usage universel ne signifient pas que tout soit à la disposition de chacun ou de tous, ni même que la même chose serve ou appartienne à chacun ou à tous. S'il est vrai que tous naissent avec le droit à l'usage des biens, il est tout aussi vrai que, pour en assurer un exercice équitable et ordonné, des interventions réglementées sont nécessaires, fruits d'accords nationaux et internationaux, ainsi qu'un ordre juridique qui détermine et spécifie cet exercice.

Des applications dans le droit de propriété, les migrations, les générations futures.

Droit de propriété et usage (1^{er} témoin, c'est moi !)

- **Comment j'inscris mes actions dans une vision long terme ?**
- **Comment je donne une utilité sociale à mes biens ?** Voiture, maison de campagne, actions en bourse, brevets sur les médicaments, il existe des appartements vides en ville, données personnelles, ?
- **Quelles sollicitudes pour les plus fragiles ?** Dans ma vie associative, dans le monde marchand?
- **Comment affluent les biens vers tous ?**

Destination universelle biens de la terre

- Un toit : association HABITAT HUMANISME
- Héritage : Famille Marolleau a donné la ferme pour l'aventure de l'ARCHE à Nueil-sur-Layon
- Argent : JP BECHU a vendu à des collaborateurs son entreprise et non à un fonds pension américain
- Partage et Entraide : réseau entreprendre
- Epargne : crédit coopératif/développement durable
- Blablacar (usage de sa voiture...)
- Partage des talents et permettre à tous de déployer ses propres talents au service de beaucoup : Pierre VAUJOUR

Destination Universelle des Biens

- Un appel à la gratitude envers Dieu
- Un appel à faire affluer vers tous et vers tous les peuples.
- Toute personne peut vivre ce principe, règle d'ordres de la vie chrétienne. Partage tes talents,



Temps de carrefour... mes notes...

*Dans mes pratiques, en quoi je me sens investi
dans la destination universelle des biens ?*

Notre prière :